

Résumé de l'étude SSFV « La situation des revenus des comédien·nes en la Suisse alémanique » (2021)

Comédiennes et comédiens en Suisse

Conditions modestes et risque élevé de précarité

Pas de glamour dans le porte-monnaie: la personne qui se lance dans la carrière de comédien·ne en Suisse ne peut vivre uniquement de ce métier et risque de vieillir dans la pauvreté. En matière de cachets, les femmes sont systématiquement discriminées. Et la formation professionnelle ne porte généralement ses fruits qu'après une dizaine d'années. Ce sont les conclusions d'une enquête menée à la demande du syndicat suisse film et vidéo, dont les résultats ont été présentés le 24 septembre dans le cadre du Festival du film de Zürich ZFF. L'association professionnelle des comédien·nes de cinéma et des technicien·nes de cinéma exige des cachets équitables pour les comédien·nes de cinéma et présente les lignes directrices d'un nouveau système contraignant de cachets indicatifs pour la branche suisse de l'audiovisuel.

Le métier de comédien·ne professionnelle en Suisse implique pour la plupart d'entre eux et elles - à l'exception de quelques carrières à succès - une vie dans des conditions (très) modestes. Surtout quand il n'y a pas d'autres revenus provenant d'engagements à l'étranger, de travaux effectués dans d'autres domaines professionnels, d'une fortune personnelle ou de soutiens privés. Malgré une solide formation et leur expérience professionnelle, de nombreux comédien·nes indispensables aux productions de films et de téléfilms, dans les petits ou moyens rôles aux côtés des vedettes bien payées, risquent en permanence de glisser dans la précarité. Il en va de même pour la vieillesse en raison du faible revenu touché au cours de leur vie professionnelle. Tous et toutes sont concernées, mais plus particulièrement les femmes et les personnes dont le revenu est encore impacté par d'autres facteurs de discrimination. Il faut des cachets équitables et des instruments efficaces qui empêchent la sous-enchère des cachets et les inégalités salariales afin de changer cette situation. C'est pourquoi le SSFV exige l'introduction d'un modèle de cachets indicatifs pour la branche du cinéma en Suisse où il n'est d'ailleurs pas possible de produire des films sans financement public (Office fédéral de la culture, fondations régionales) ni sans redevances (SRG SSR et ses unités d'entreprises SRF, RTS, RTI, RTR).

L'enquête

En décembre 2019, le SSFV a lancé une enquête en ligne sur la question des revenus des comédien·nes, d'abord en allemand, puis avec un léger décalage également en français. Les résultats ont été analysés en 2020 et sont disponibles depuis février 2021. Les détails sur les conditions de l'enquête et leur évaluation peuvent être consultés dans la version complète «Situation professionnelle des comédien·nes suisses allemand·es» de Ursula Häberlin. (à télécharger depuis www.ssfv.ch/de/cast/schauspielgagen-kino-und-tv). Les données analysées se réfèrent aux revenus professionnels obtenus en Suisse.

Trop pour mourir, pas assez pour vivre

Plus de la moitié (58%) des participant·es à l'enquête parviennent tout juste à un revenu annuel de 30'000 francs en Suisse pour l'ensemble des domaines de l'interprétation (longs métrages de fiction, TV, théâtre, publicité y compris les "assessments", formations, ateliers, mais *sans* revenus hors du domaine professionnel). Un bon quart (26%) d'entre eux/elles a même gagné moins de 10'000 francs par année dans sa profession. À peine 8% ont gagné plus de 70'000 francs en tant que comédien·ne. Pour arriver à un revenu à peu près suffisant, il faut souvent avoir recours à une activité hors de son domaine professionnel, la tendance étant à la hausse entre 2015 et 2019. Si toutefois ces activités sont liées à la nécessité d'une présence régulière, les chances sur le marché du travail du cinéma diminuent.

Débuts professionnels rocailleux malgré une bonne formation

Les débuts dans la carrière de comédien·ne sont durs. 92% parmi toutes les personnes interrogées ont accompli une formation de plusieurs années dans une académie ou une école de théâtre. Pour les femmes, ce chiffre atteint même 98%. Mais cela n'a aucun effet sur le revenu en début de carrière, ce qui est plutôt atypique pour la Suisse. Ce n'est qu'après plus de dix ans d'expérience professionnelle que le revenu moyen de comédien·ne passe d'environ 22'000 à environ 29'000 francs par année (!).

Sous-enchère des cachets journaliers

Les cachets journaliers pour les longs métrages de fiction (cinéma, TV y c. les séries) sont en moyenne inférieurs à 1'400 francs, bien loin des 1'800 francs recommandés. Plus d'un quart des personnes interrogées ne dépasse même pas 1'000 francs par jour de tournage. Surtout les femmes, les jeunes et les personnes peu (moins) expérimentées touchent - davantage que la moyenne - des cachets minimes.

Le terme de cachet journalier est trompeur. Car un cachet journalier comprend aussi la rémunération pour l'étude du rôle et le travail sur le scénario, les essayages et les raccords costumes, les essais maquillage, les répétitions préalables, etc. ainsi que la postsynchronisation. S'y ajoutent pour les rôles plus importants, les interviews, les rendez-vous avec la presse et les apparitions publiques. Pour un rôle secondaire avec peu de jours – ou seulement un jour - de tournage, le travail de préparation est nettement disproportionné par rapport à la rémunération, alors qu'un haut niveau de professionnalisme est justement essentiel pour eux/elles. Le/la comédien·ne doit être capable de développer de manière autonome le personnage à incarner, afin de jouer immédiatement son rôle sur le plateau de manière convaincante – généralement sans longues répétitions ni discussions avec le/la réalisatrice et les autres acteur·trices. Le cachet journalier est un forfait. Même pour de très longues journées de tournage il n'y a pas de majoration pour heures supplémentaires. Le cachet journalier inclut également les vacances et les frais de formation continue. De même, dans 96% des cas, les frais de recherche et de coaching sont à la charge des artistes. À cela s'ajoutent les jours de réserve à bloquer par jour de tournage afin de pouvoir réagir aux changements de la production.

Des **cachets à la demi-journée** sont encore proposés bien trop souvent (38%). Ils ne tiennent pas compte de la réalité et ne sont pas justifiés. Cette forme de dumping salarial touche surtout et de manière disproportionnée les comédiennes ou ceux et celles qui ne sont pas encore bien établi·es sur le marché du travail.

Discrimination systématique et multiple des femmes

Les résultats de l'enquête mettent en évidence la discrimination globale et à différents niveaux des comédiennes en raison de leur genre. L'écart salarial entre les genres de 23.2% sur les cachets journaliers des longs métrages de fiction et des séries télévisées contrevient non seulement à la Loi fédérale sur l'égalité (LEg), mais il est aussi nettement plus élevé que la moyenne dans d'autres branches. De plus, il n'a diminué que de manière insignifiante entre 2010 et 2019. Dès le départ, les femmes ont été à la traîne, et n'ont pas été en mesure de rattraper leur retard. L'étude met par ailleurs en évidence d'autres inégalités des comédiennes par rapport à leurs collègues masculins.

On peut partir du principe que les personnes non-blanches, non-hétérosexuelles, non-binaires ou issues de la migration sont confrontées à des discriminations semblables à celles des femmes en matière de montant des cachets ou de propositions de rôles.

Précarité des personnes âgées en fin de carrière professionnelle

76% de toutes les personnes interrogées ont évalué leur prévoyance vieillesse comme étant plutôt - voire nettement - insuffisante, ou elles ne le savaient pas précisément. Le problème de la précarité à la vieillesse touche encore une fois plus particulièrement les femmes. D'une part en raison des cachets plus bas qu'elles obtiennent au cours de leur vie professionnelle, et donc des contributions plus basses versées aux assurances sociales, et d'autre part en raison du taux de conversion inférieur du deuxième pilier. Ainsi les femmes touchent encore des rentes plus basses pour leur capital vieillesse déjà plus modeste.

Il est grand temps de changer durablement cette situation: créons des cachets équitables pour les comédien·nes et des instruments efficaces pour empêcher le dumping des cachets et l'inégalité salariale dans la branche cinématographique suisse! Le ssfv demande l'introduction d'un nouveau modèle de cachets indicatifs et présentera une proposition dans ce sens à ses partenaires sociaux.

Directrice de projet

Ursula Häberlin, secrétaire générale adjointe SSFV, ursula.haeberlin@ssf.ch

Mandat et responsable de projet

Schweizer Syndikat Film und Video
Syndicat Suisse Film et Vidéo
Sindacato Svizzero Film e Video
Swiss Union Film and Video

Date de parution

Le 24 septembre 2021